Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du Vendredi 31 Mars 2023

La lettre de convocation suivante a été adressée à Mesdames et Messieurs les Conseillers le 24 mars 2023. Mesdames et Messieurs les Conseillers sont convoqués à la séance ordinaire du Conseil Municipal qui aura lieu le vendredi 31 Mars 2023.

ORDRE DU JOUR :

I. **APPROBATION DU PV DU 24 FÉVRIER 2023**
II. **QUESTIONS FINANCIÈRES**
III. **QUESTIONS SCOLAIRES**
IV. **URBANISME - ASSAINISSEMENT – ENVIRONNEMENT**
V. **PERSONNEL**
VI. **TRAVAUX – VOIRIE – BATIMENTS COMMUNAUX**
VII. **MANIFESTATIONS ET ASSOCIATIONS**
VIII. **PROCHAINE RÉUNION**

Présents : Sylvain BARREAUD, Bernard MOREAU, Cathie GUIBERTEAU, Mathieu BOURRIER, Francis BORDET, Marie NEVEUR, Jeannick GUILLOT, Chantal WALLON-PELLO, Laurence PACAUD, Stéphane TRIFILETTI, Jérôme TISSIDRE, Olivier BURY, Pauline REINACHTER, Annick GOUINEAU

Absents excusés : Fabrice CAZAVANT (pouvoir à F BORDET)

Secrétaire de séance : Francis BORDET

I. APPROBATION DU PV DU 24 FÉVRIER 2023

Le procès- verbal de la réunion du Conseil Municipal du 24 février 2023 a été approuvé à l'unanimité.

II. QUESTIONS FINANCIÈRES

1) Vote du compte administratif 2022

Le Conseil Municipal, après délibération, vote le compte administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

Investissement		
Dépenses	Prévu	1 105 518.50
	Réalisé	745 781.39
Recettes	Prévu	1 105 518.50
	Réalisé	947 998.46
Fonctionnement		
Dépenses	Prévu	1 112 716.21
	Réalisé	846 631.46
Recettes	Prévu	1 112 716.21
	Réalisé	935915.32
Résultat de clôture de l'exercice		
Investissement		202 217.07
Fonctionnement		89 283.86
Résultat global		291 500.93

2) Vote du compte de gestion 2022

Le Maire expose aux Conseillers que le compte de gestion est établi par le trésorier de Rochefort à la clôture de l'exercice.
Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.
Le compte de gestion est ensuite soumis en même temps que le compte administratif à l'approbation du Conseil Municipal.
Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le compte de gestion 2022 après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

3) Vote de l'affectation du résultat 2022

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le compte administratif 2022,
Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022,
Constatant que le compte administratif fait apparaître :
Un excédent de fonctionnement de 89 283.86
Un excédent reporté de 204 773.21
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 294 057.07
Un excédent d'investissement de 202 217.07
Un déficit des restes à réaliser de 73 302.85
Soit un besoin de financement de 128 914.22
DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :
Résultat reporté en fonctionnement (002) ..... 294 057 .07
Résultat d'investissement reporté (001) : EXCEDENT 128 914.22
Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide l'affectation du résultat.

4) Budget primitif 2023

Le Maire propose de voter le budget comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
Dépenses : 1 231 413.07€	Dépenses : 551 028.29€
Recettes : 1 231 413.07€	Recettes : 551 028.29€

Le Maire propose un vote au chapitre.
Le budget ainsi présenté est équilibré tant en dépenses qu'en recettes.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget 2023.

5) Vote des taux d'imposition 2023

Le Conseil Municipal ne souhaite pas augmenter les taux d'imposition qui restent donc comme suit :
Taxe foncière bâties : 41.70 %
Taxe foncière non bâties : 62.57 %
Taxe d'habitation : 9.89 %
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte les taux d'imposition 2023, à l'unanimité.

6) Demande de subventions

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de subvention déposée par l'association sportive Pickleball. Cette association créée en avril 2022 compte 21 adhérents et présente un bilan financier en déficit en raison de l'achat de matériel sportif. L'association projette d'ouvrir la pratique aux foyers ruraux en faveur des personnes âgées et à la jeunesse par le biais des écoles et centres de loisirs.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, vote une subvention annuelle d'un montant de 284€ versé en une seule fois.

III. QUESTIONS SCOLAIRES

1) Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Ecole du 23 mars

Il est à noter une faible participation des familles au questionnaire du Conseil d'école : 39 sur 103.
Activités prévues :
Crazannes

- 2 juin : fête des écoles au théâtre de verdure,
- 23 juin : journée olympique et paralympique,
- 7 juillet : fête des aux-revoir avec l'Association des Parents d'Elèves (APE) : kermesse, pique-nique.

Port d'Envaux
Maternelles :

- Soupe de légumes préparée par les élèves,
- 21 février : carnaval,
- 9 mars : intervention de CYCLAD (tri des déchets),
- Petit déjeuner en classe,
- Rencontres sportives,
- École de la forêt (les élèves ont invité les employées de la Médiathèque).

GS /CP/CE1 :

- 29 mars : Association Enfance et Partage sur le thème de la maltraitance,
- 7 avril : fête du 100 -ème jour d'école,
- 15 juin : château de Saint Jean d'Angle,
- 30 mars : sortie en forêt,
- 14 mars : rencontre sportive avec Taillebourg et Romegoux,
- Rallye des gazelles: fournitures apportées en classe pour maitresse Sandrine qui participe à ce rallye.

Effectifs :

- 12 CM2 partent en 6ème,
- 15 Toutes Petites Sections,
- 11 Petites Sections,
- 11 Moyennes Sections,
- 18 CP,
- 17 CE1 + 4 CE2,
- 20 CM1,
- 12 CM2.

Soit 103 élèves.

Projet piscine :
Le camping de Crazannes ayant été vendu, le nouveau propriétaire ne souhaite pas accueillir les enfants des écoles.
Sophie Martinez proposera des cours de natation dans la baignade du Fleuve Charente.
Modification du règlement des écoles :
Un agent accueillera les enfants au portail des maternelles de 8 h40 à 8h50.
Le prochain Conseil d'Ecole aura lieu le 22 juin.

2) Compte-rendu de la réunion du SIVOS du 30 mars

Lors de cette réunion, il a été abordé les points suivants :

- Approbation du compte administratif 2022,
- Approbation du compte de gestion 2022,
- Affectation du résultat 2022,
- Investissement : - 8 815,27 €,
- Fonctionnement : 38 244,59 €,
- Résultat global : 29 429,32 €.

Budget primitif 2023

Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 429 828 €.
Les dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à 17 123,91 €.

Participation des Communes 2023

- Port d'Envaux : 72 élèves : 222 624 €,
- Crazannes : 23 élèves : 77 376 €,

Soit un besoin de financement total de 300 000 €.

Tarif cantine et accueil périscolaire au 1er septembre 2023

Le comité syndical décide de porter le prix du ticket de cantine comme suit :

- De 2,70 € à 2,85 € pour les enfants de Port d'Envaux et Crazannes,
- De 3,30 € à 3 ,50 € pour les enfants des Communes extérieures,
- De 3,90 € à 4,10 € pour les enseignants.

Les prix de l'accueil périscolaire vont de 0,49 € à 0,66 € et ceux du goûter de 0,68 € à 0,86 € en fonction du quotient familial.
Seuls les élus votent le budget.
Ces comptes ont été approuvés par 7 voix Pour, 0 Contre et 0 abstention.
Les enseignants ont proposé leur budget prévisionnel au SIVOS :
Transport pour différentes sorties :

- Port d'Envaux : 1 225 €
- Crazannes : 1 240 €

  soit un total de 2465 €

Budget exceptionnel :

- Port d'Envaux (renouvellement du mobilier de classe) : 2802, 74 €
- Crazannes : Mobilier de classe flexible : 357,24 €

  soit un total de 3159,98 €

Il a été demandé aux enseignants de participer aux dépenses de transport via la Coopérative ou l'Association des Parents d'Elèves et s'agissant du mobilier, de voir s'il serait possible de récupérer du mobilier des classes qui ont été fermées.
Pour les fournitures scolaires qui représentent un montant de 7 000 €, il faudrait faire jouer la concurrence afin d'en baisser le coût et ainsi dégager un budget supplémentaire pour les transports.
Compte-tenu de l'augmentation du coût de l'énergie, la Commune de Crazannes a changé les fenêtres, les radiateurs, installé des thermostats et prévoit l'installation de panneaux photovoltaïques. Une étude pour l'installation d'un nouveau mode de chauffage est à l'étude à Port d'Envaux.

IV. URBANISME – ASSAINISSEMENT – ENVIRONNEMENT

1) Compte-rendu de la réunion de la commission urbanisme du 17 mars

Dans un premier temps, une visite a été organisée sur le site des Coumaillauds afin de mieux visualiser certaines parcelles identifiées sur la carte.
Puis, lors de la réunion en salle, deux sujets ont été abordés par la commission qui devront être validés par le Conseil Municipal :

- Le classement des bois communaux en Espaces Boisés Classés (EBC),
- L'extension du périmètre Architecte des Bâtiments de France (ABF) à la totalité du centre bourg (le village ancien ainsi que le projet de lotissement derrière l'ancienne usine).
- Par ailleurs, la Commission Urbanisme s'est prononcée pour la création d'une zone protégée autour de l'église de Saint Saturnin.

2) Epandage aux Coumaillauds

Suite à un épandage sur un champ proche des habitations, une odeur nauséabonde s'est répandue dans le hameau des Coumaillauds.
Une main-courante a été déposée à la gendarmerie.
Une rencontre a été organisée en présence du Maire, de l'Agriculteur, du Président de la Chambre d'Agriculture et d'un Conseiller municipal représentant les agriculteurs au cours de laquelle l'agriculteur ayant procédé à l'épandage a déclaré avoir utilisé des produits autorisés et homologués avec le respect des dosages et par des conditions météorologiques satisfaisantes.
Une réunion est prévue le 1er avril 2023 à la Mairie entre des habitants des Coumaillauds et le Maire.

3) Projet de participation citoyenne

Le Maire rappelle le dispositif présenté par la Gendarmerie lors d'une précédente réunion.
Ce dispositif fera l'objet d'aménagement en concertation avec la Gendarmerie. L'accord est valable pour une année et le projet sera suivi par une commission municipale.
Le Conseil Municipal, après délibération, valide la mise en place du dispositif participation citoyenne 2 voix contre, 5 voix pour, 8 absentions.

4) Projet de numérotage parcelle YD 431 (anciennement YD 308) rue des Vinets

Un arrêté municipal définira le numéro des parcelles, rue des Vinets et rue de la Pommeraie des Gaillards.

V. TRAVAUX – VOIRIE – BÂTIMENTS COMMUNAUX

1) Travaux réalisés par les employés communaux

Logement du Presbytère :

- Divers travaux de ponçage, peinture et remise en état des volets et portes,
- Nettoyage du parc,
- Démontage et évacuation du cabanon.

Ecole :

- Transport de matériel au profit de rencontres sportives,
- Labour et nettoyage du jardin de maitresse Elsa.

Divers :

- Réglage des horloges manuelles,
- Ponçage et peinture de la pompe à eau,
- Divers travaux de nettoyage,
- Tronçonnage d'arbres tombés, débroussaillage et broyage,
- Tonte,
- Nettoyage de la baignade et de la plage,
- Réalisation du dessus du mur devant la boulangerie.

2) Projet d'aménagement du Cœur de Bourg : réception partielle des travaux

Les travaux du cœur de bourg ont été partiellement réceptionnés.
Des panneaux d'indication relatifs à la circulation seront réalisés par un artisan. Ils seront en forme d'arceaux d'une hauteur d'1,70 m.

3) Rénovation de l'ancien atelier municipal

Les travaux de maçonnerie sont terminés. Ceux de menuiserie devraient être achevés d'ici 3 semaines (isolation des murs, préparation de l'escalier) et les travaux d'électricité seront terminés en semaine 14.

4) Projet de travaux :

- Décoration espaces verts en avril-mai,
- Devis élagage,
- Etude énergétique de Mme Desport-Kouhri.

VI. INTERCOMMUNALITÉ

1) Compte-rendu de la réunion du Comité du Pays de Saintonge Romane du 29 Mars

Lors de la réunion du 29 mars, il a abordé les points suivants relatifs au budget :

- Report sur le budget 2023 des recettes de fonctionnement engagées et non mandatées au 31/12/2022,
- Approbation du compte administratif 2022,
- Approbation du compte de gestion 2022,
- Affectation du résultat,
- Vote du budget primitif 2023,
- Cotisation annuelles 2023 des EPCI,
- Subvention versée à l'Association des Savoir Faire du Cognac, relative à la démarche de candidature UNESCO

2) Compte-rendu de la réunion des Villages de Pierres et d'Eau du 22 mars

Lors de la réunion du 22 mars qui s'est tenue à Port d'Envaux, le Président de l'association des Villages de Pierres et Eau a présenté le bilan financier de Pierres et d'Eau. Fin 2022, l'association présente un excédent positif de plus de 50 000 euros. Les adhésions représentent 7000 euros par an alors que les dépenses s'élèvent à 4000 euros par an.
Lors de la prochaine réunion, il devrait être procédé :

- A la révision des statuts,
- Au renouvellement des membres du bureau,
- A la création de commissions,
- A l'examen des nouvelles candidatures d'adhésion.

Les Communes adhérentes devront adresser leur dossier de renouvellement et de candidature avant la prochaine réunion.
D'autres sujets ont été abordés dans le domaine de la communication :

- Les sets de table au profit des restaurants qui peuvent être distribués dans les Communes voisines. Port d'Envaux en recevra 5000,
- De nombreuses suggestions ont été avancées afin que les Communes adhérentes relayent le label de Pierres et d'Eau qui est un label départemental.
  Le projet d'une plaque avec QR code qui renverrait au site de Pierre et Eau semble être une idée intéressante.

La prochaine réunion se tiendra **à Crazannes** le 31 mai à 14h30.

3) Commission tourisme de la Communauté de Communes

Taxe de séjour sur 3 périodes (fin mai, fin septembre, fin décembre)

Nuitées Touristiques

2019	2020	2021	2022
31456	20713	34182	34973

Total taxe

L'augmentation est due à la collecte en direct par les plateformes de réservation, à l'augmentation des tarifs de la taxe en janvier 2022 et aux nouveaux hébergeurs haut de gamme, arrivés sur le territoire.

2019	2020	2021	2022
25684.32	28252.41	35681.45	41743.55

Projets Touristiques 2023

Galaxie des Pierres Levées

Début des travaux janvier 2022

Projet artistique autour de différentes cultures du monde avec une connexion entre 3 sites pour créer les sentiers de la pierre (Echappée nature avec la pierre de Crazannes, le site des Lapidiales et la Galaxie des pierres levées).

Ouverture le week-end du 24 et 25 juin lors de la fête des Echappées Natures en fête et de l'inauguration de la Galaxie des Pierres Levées.

Maison Marie BON

La Communauté de Communes Cœur de Saintonge, avec la Communauté d'agglomération de Rochefort Océan et la Commune de Saint Porchaire sera partenaire de l'évènement Pierre Loti 2023 marqué par la réhabilitation de la maison Marie Bon à Saint Porchaire.

Exposition permanente sur les thèmes de la jeunesse et de l'adolescence de **Pierre Loti et la vie de sa sœur Marie Bon,** artiste peintre. Ouverture le 1er juillet.

Création d'un cheminement pédestre entre la maison de Marie Bon et la Château de la Roche Courbon (2km) parcours dans les 2 sens.

Haltes Fluviales

Projet inscrit dans le contrat fleuve Charente du Département

- Aménagement de la halte de Port d'Envaux en 2020,
- Projet de la halte de Crazannes (bloqué depuis 2009 par rapport à l'Angélique des Estuaires). Nouvelle étude en 2022, réalisation du ponton, protection des berges fin 2024.

Route d'Artagnan

Un Itinéraire équestre Européen qui **traverse** 9 communes de notre territoire pour un total de 44 km (Balanzac, Nancras, Sainte Gemme, Saint Sulpice d'Arnoult, Trizay, la Vallée, Romegoux, Geay).

Aménagements Touristiques

- **Boites à randos** qui contiennent des fiches pas à pas (2 à Port d'Envaux) sur les panneaux d'information touristiques**,**
- **Equipement Flow Vélo** avec aménagement d'aires de service le long de la FLOW VELO (porte vélos) (Port d'Envaux, Crazannes, Geay, Romegoux, la Vallée).

Communication

Par soucis d'harmonisation, les points tourismes du territoire vont s'appeler **Comptoirs du Tourisme.** Ils ouvriront cette année du 1er juillet au 28 Aout.

Le nouveau visuel sera installé sur les devantures de chaque bâtiment et la communication sera faite dans l'ensemble des documents touristiques du territoire.

Guide Touristique
Un nouveau guide touristique regroupant l'ensemble des lieux de visites et d'activités du territoire sera imprimé à 10000 exemplaires en version française et 2500 en version anglaise.
Animations de l'été
Visites du soir :

- Autour de la maison de Marie Bon : 27 juin 20h,
- Croisières sur la Charente 4 et 11 juillet.

Balades Romanes et Gourmandes (sept, Octobre)
Marché fermier avec spectacle à Nancras : 2 septembre
Carte de randonnées
Les circuits cyclables et circuits pédestres seront réédités en 5000 exemplaires.
Maison Marie Bon
La Communauté de Communes Cœur de Saintonge, avec la Communauté d'agglomération de Rochefort Océan et la Commune de Saint Porchaire sera partenaire de l'évènement Pierre Loti 2023 marqué par la réhabilitation de la maison Marie Bon à Saint Porchaire.

Campagne de Communication auprès des restaurants :

- **Sets de table faisant** la promotion de la roue blanche (10 restaurants) sur une durée d'un mois.

Nouvelle publication dans VIDICI (un été en cœur de Saintonge)
La vidéo touristique sera remplacée par un TEASER d'environ 30 secondes.

VII. MANIFESTATIONS ET ASSOCIATIONS

1) Manifestations passées

ORGANISATEUR	EVENEMENT	DATE	COMMENTAIRE
Lapidiales	Nettoyage de printemps	8/03	Aux côtés des bénévoles de l'association, un groupe d'adultes du foyer de la Beausse du Gua, des jeunes de la mission locale de Saintes et du service enfance jeunesse de la Communauté de Communes ont en 3 heures élagué, ramassé les feuilles, rehaussé des murs de pierre et poncé le chalet de l'accueil. Une bonne cinquantaine de personnes ont ensuite terminé l'après-midi par un goûter bien mérité.
Médiathèque	Printemps des poètes	11 au 17/03	Pour la 25ème édition du Printemps des poètes, sur le thème des "frontières", une exposition de poèmes a été installée dans la montée de la cage d'escalier de la Mairie.
Viv Envaux	Assemblée Générale	15/03	Suite à la réussite des festivités des 80 ans de la baignade en 2022 et pour continuer à animer la Commune au mois de juillet, une nouvelle association a vu le jour. "Viv'Envaux". La fête de l'été portera le nom de" fleuve en fêtes". A ce jour 30 personnes sont déjà adhérentes, les membres du bureau aimeraient en avoir au moins 50. Une cotisation de 10€ est demandée pour devenir membre. Un calendrier des fêtes 2023 a été avancé, 27 mai "fête de la nature", 1 juillet "ici commence la mer", 22 juillet "fête du fleuve". Une rando gourmande est envisagée en septembre ou octobre, la date n'a pas été communiquée. Pour financer tous ses projets, des subventions vont être sollicitées (Département, CDC, Commune), un livret programme sera édité avec l'aide d'annonceurs, les cotisations, les recettes des buvettes et la restauration viendront grossir ce budget. Une demande de mise à disposition d'un local sera formulée à la Mairie pour stocker leur matériel.

Les Boulets	Assemblée Générale	17/03	Le président évoque la bonne ambiance qui règne au sein de l'association. 13 adhérents en 2021, 39 à ce jour. 78% sont des vétérans (+60 ans), 22% des seniors. L'âge moyen des joueurs est de 66 ans. 78% d'hommes et 22% de femmes. 70% sont des locaux. Bon bilan financier. Un calendrier d'organisation de concours a été établi (mensuel d'avril à fin septembre). Les travaux de 4 nouveaux terrains ont débuté, le déplacement de l'ancien chalet de la baignade sera fait dès que la Municipalité donnera le feu vert. Renouvellement du bureau : Le président, Fabien Poupart reste en place secondé par Régis Guiberteau, Gislaine Boussage garde son poste de trésorière. Deux nouveaux membres entrent dans le bureau Maguy Simonnet et Serge Belin.
La Ronde des Pierreux	2ème Trail des pierreux	19/03	72 coureurs et marcheurs, 10 bénévoles ont participé à cet évènement. Tous sont rentrés crasseux mais heureux.
Pickleball	Assemblée Générale	23/03	21 adhérents en ce début de saison. Plusieurs manifestations ont été organisées avec le foyer rural d'Argenteuil et à deux reprises avec le secteur jeunesse de St Porchaire. Le bilan financier est en négatif dû à l'achat de tout le matériel (raquettes, filets et balles) L'association sollicite auprès de la Municipalité l'obtention d'une subvention, demande aussi à pouvoir bénéficier d'un second créneau horaire le mardi après-midi et d'au moins trois weekends dans l'année pour organiser des rencontres avec les clubs existants sur notre département.
Anciens Combattants	Assemblée Générale	29/03	Après avoir observé une minute de silence en hommage à nos disparus, le bilan financier a été donné avec un solde positif. L'association des Anciens Combattants de Port d'Envaux est une section locale de la section Départementale. Elle est régie par les statuts départementaux. Le bureau est reconduit dans sa totalité. L'association rencontre toujours les mêmes problématiques pour encaisser la subvention de la Mairie. Un rendez-vous sera pris avec la banque pour remédier à cette problématique. Les cotisations des adhérents restent inchangées 23€ à l'année. Il a été évoqué que les veuves des Anciens Combattants pouvaient prétendre à 1/2 part de plus sur le calcul de leurs impôts. Un recensement de ces personnes sera effectué, elles seront contactées par les membres de l'association qui les informeront des démarches à entreprendre auprès du centre des impôts. Le 19 mars, journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc est célébrée tous les ans sur notre canton. L'année prochaine la Commune de Port d'Envaux sera représentée avec son porte drapeau.

2) Manifestations à venir

ORGANISATEUR	EVENEMENT	DATE		COMMENTAIRE
Historic British Road	Rassemblement de voitures anciennes	02/04	11h30 à 12h30	25 voitures de sport anglaises place de Grailly Krys et Bruno : 07 88 84 53 92
APPE	Tombola de printemps	03/04 au 08/05		Tickets auprès des parents d'élèves Le tirage aura lieu le 15 mai. 06 86 10 35 55
Panloy	Chasse au trésor de Pâques	du 8 au 11/04	14h 18h	Grande chasse au trésor autour des animaux du domaine. Réservation 05 46 91 73 23

Ecole	Les Sénégazelles	15 au 23/04		Sandrine et Salomée, institutrices à Port d'Envaux et St Georges des Coteaux ont pesé leurs valises. Elles ont atteint le poids nécessaire pour pouvoir partir au Sénégal. 80kg de matériel scolaire et de petits jouets.
UNSS Poitiers	Championnat académie Raid	25 et 26/04		Organisation du championnat d'académie RAID
Médiathèque	Mise en lumière d'un artiste de notre pays	29 avril	11 h	Guy Brangier, professeur d'histoire dévoile le parcours de cet artiste peintre Jules Hubert Sauzeau (décédé en 1927 et inhumé à Port d'Envaux)

3) Compte-rendu de la réunion de la commission des fêtes

Cette réunion a débuté par un compte-rendu de la commission des fêtes du 14 mars en présence du Maire.
Ce dernier a précisé que la Mairie est partie prenante dans l'organisation de la fête du 13 juillet :

- Participation de 6 Conseillers Municipaux, dont 1 en charge de la cuisine,
- Prêt de la salle des fêtes, du matériel (tables et chaises) avec l'aide des employés communaux,
- Financement de l'orchestre et du feu d'artifice.

Il est entendu que cette manifestation sera toujours organisée par 4 associations (si une en sortait, elle serait remplacée par une autre).
Concernant l'organisation et la préparation du repas, il a été proposé un nouveau menu qui nécessitera de ne pas dépasser 220 repas payants.
La responsable des associations a précisé qu'elle avait sollicité un nouvel orchestre composé de 6 musiciens.

VIII. QUESTIONS – INFORMATIONS DIVERSES

1) Contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Un contrôle des eaux destinées à la consommation humaine a été effectué le 7 mars 2023 sur la Commune de Crazannes.
Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

2) Compte-rendu de la réunion cyberattaque du 23 mars

Afin de sensibiliser les élus et le personnel de la Mairie, de la médiathèque et du Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire travaillant sur le réseau, une réunion de sensibilisation à la cybersécurité a été animée par le lieutenant Alonso de la section opérationnelle de lutte contre les cybermenaces du groupement de gendarmerie départementale de la Charente Maritime.
En préambule, il a relaté les cyberattaques dont ont été victimes les Mairies de La Rochelle, d'Angers et de la SEMIS de Saintes. A titre d'exemple, pour la Municipalité d'Angers, le coût pour rétablir le système informatique s'est élevé à 300 000 €.
Lors de cette réunion très intéressante, de nombreux points ont été abordés, dont le site cybermaveillance.gouv.fr, l'importance des mots de passe, des sauvegardes et de la boite mail.
S'agissant de la coexistence du Wi-Fi public et du Wi-Fi privé, il faudra s'assurer auprès du prestataire de service, de l'existence d'un portail captif, véritable barrière entre les deux Wi-Fi.
A la demande du Maire, un pré-diagnostic du réseau de la Mairie sera effectué par les services de la Gendarmerie départementale.

3) Remerciements du Maire

Le Maire remercie vivement l'association des Lapidiales pour la remise en état de la croix du calvaire de Saint Saturnin.

IX. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion se tiendra le jeudi 27 avril à 19h00.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h25.
Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

BARREAUD	MOREAU	GUIBERTEAU
BOURRIER	BORDET	NEVEUR
GUILLOT	WALLON-PELLO	PACAUD
TRIFILETTI	TISSIDRE	BURY
REINACHTER	GOUINEAU	